



CAUSSES MERIDIONAUX

**Compte-rendu d'animation
du document d'objectif des sites Natura2000 :
FR 9101385 ZSC « Causse du Larzac »
FR 9112032 ZPS « Causse du Larzac »
Du 15 décembre 2022 au 31 décembre 2023**



Copyright : Xavier Bouteleau

Circaète Jean-le-Blanc



Préambule

Le DOCOB et les sites Natura 2000

Les sites Natura 2000 :

- Zone Spéciale de Conservation **ZSC FR 9101385 « Causse du Larzac »** a été désigné au titre de la **Directive « Habitat – Faune – Flore »**
- Zone de Protection Spéciale **ZPS FR 9112032 « Causse du Larzac »** a été désigné au titre de la **Directive « Oiseaux »**.

Le **Document d'objectifs (DOCOB)** des sites Natura 2000 ZSC FR9101385 « Causse du Larzac » et ZPS FR9112032 « Causse du Larzac » **a été validé par le comité de pilotage le 29 mai 2006**. Il a dès lors été mis en œuvre. **Son approbation par le Préfet date du 21 janvier 2011**.

L'animation

L'animation du DOCOB s'est déroulée dans le cadre d'un marché public. **La structure désignée en 2022 a été le CPIE des Causses Méridionaux**.

L'Association des Causses Méridionaux, du Lodévois et du Viganais est labellisée CPIE « Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement » depuis 2002. Elle communique depuis lors sous le nom de « CPIE des Causses Méridionaux ».

Elle a pour objet général :

- **Connaître, protéger et gérer** la faune, la flore et leurs habitats et plus généralement **la biodiversité**.
- **Faire connaître et promouvoir**, auprès de tout public, **le patrimoine naturel et culturel** de son territoire d'intervention.
- **Éduquer et sensibiliser tout public** sur les thèmes de la protection de l'environnement, de la citoyenneté et du développement durable.
- **Participer au développement concerté et durable** de son territoire d'intervention.
- **Promouvoir et participer aux actions de valorisation et de réhabilitation du patrimoine** naturel et culturel.
- **Partager ses connaissances**.

La mise en réseau des acteurs et la coopération territoriale sont transversales à l'ensemble de son projet.

Son territoire d'intervention comprend du Nord au Sud :

le Causse Noir, les gorges du Trèzezel, le Causse Bégon, le Viganais, le Causse de Campestre, le Causse de Blandas, les cours de la Vis et de la Virenque, le Causse du Larzac Méridional, les Contreforts du Larzac et le Lodévois.

L'association est composée de personnes morales et physiques issues des départements du Gard et de l'Hérault concernées par l'objet de l'association et réparties en 3 collèges :

- Le collège des membres actifs :
 - La catégorie des communes (municipalités)
 - La catégorie des socioprofessionnels (secteurs agricoles, forestiers, éducatifs, touristiques)
 - La catégorie des associations (protection de l'environnement, éducation à l'environnement, chasse, pêche et activités de pleine nature).
- Le collège des membres adhérents (individuels)
- Le collège des membres associés

En raison de sa composition multipartenariale et de la volonté affichée par ses membres d'œuvrer de façon concertée et durable, l'association fait appel à ses partenaires techniques les plus compétents pour réaliser les actions validées collectivement.

C'est ainsi que le CPIE-ACM sollicite en fonction des actions programmées annuellement la participation des structures suivantes pour l'animation, la mise en œuvre et le suivi du document d'objectifs :

- Centre Régional de la Propriété Forestière en Languedoc-Roussillon (CRPF LR)
- Chambre d'Agriculture de l'Hérault
- Chambre Régionale d'Agriculture Occitanie
- Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN Occitanie)
- Office Français de la Biodiversité (OFB)
- Office National des Forêts (ONF).

La présidence du Comité de Pilotage est assurée par Monsieur le Sous-préfet de Lodève, représenté par la DDTM de l'Hérault.

Rappel des enjeux et des objectifs de conservation du DOCOB

Les formulaires standards des données des sites Natura 2000 ZSC FR 9101385 et ZPS FR 9112032 « Causse du Larzac » recensent :

- **17 habitats naturels d'intérêt communautaire** de l'annexe I de la Directive « Habitats-Faune-Flore » dont 9 habitats prioritaires.
- **16 espèces animales** de l'annexe II de la Directive « Habitats-Faune-Flore » dont 1 espèce prioritaire.
- **17 espèces d'oiseaux** de la Directive « Oiseaux ».

Habitats naturels

Code Natura 2000	Nom de l'habitat	Code Corine biotopes	Surface pure sur le site (ha)
3130	Gazons à <i>Juncus bufonius</i>	22.3231	Ponctuel
*3170	*Gazons méditerranéens amphibies à taille réduite	22.3418	0.17
*3170	*Grands gazons méditerranéens amphibies	22.342	
5210	Matorral à <i>Juniperus communis</i>	32.134	127.74
*6110	*Pelouses à Orpins	34.111	1.36
(*)6210	(*) Pelouses à Brome semi-sèche (prioritaire si présence d'orchidées)	34.3263	4089.39
(*)6210	(*) Pelouses à Brome sèche (prioritaire si présence d'orchidées)	34.332	
*6220	* Arènes dolomitiques des Causses	34.514	42.69
6410	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)	37.311	Ponctuel
6420	Prairies méditerranéennes à hautes herbes et joncs (<i>Molinio-Holoschoenion</i>)	37.4	A déterminer
6510	Prairies de fauche	38.22	76.81
*7220	*Sources pétrifiantes avec formation de tuf (<i>Cratoneurion</i>)	54.12	Ponctuel
8210	Falaises calcaires	62.151	Ponctuel
8310	Grottes non exploitées par le tourisme	65	Difficilement quantifiable
9150	Hêtraies calcicoles	41.16	423.42
*9180	*Forêts de ravins	41.41	1.64
*91E0	*Peupleraies sèches à Peuplier noir	44.3	4.21

* habitat prioritaire



6510 Prairies de fauche



9150 Hêtraies calcicoles

Espèces d'insectes

Code Natura 2000	Nom	Nom latin
1041	Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>
1065	Damier de la Succisse	<i>Euphydryas aurinia ssp provincialis</i>
*1078	*Ecaille chinée	<i>Callimorpha quadripunctaria</i>
1083	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>
1087	Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina</i>
1088	Grand Capricorne	<i>Cerambyx cerbo</i>

* espèce prioritaire



1083 Lucane Cerf-volant



1087 Rosalie des Alpes

Espèces de crustacés

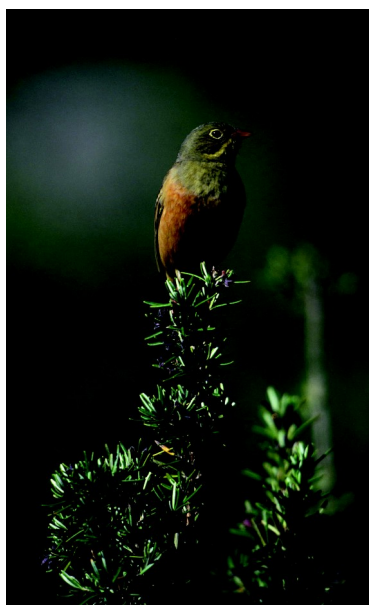
Code Natura 2000	Nom	Nom latin
1092	Ecrevisses à pattes blanches	<i>Austropotamobius pallipes</i>

Espèces de chauves-souris

Code Natura 2000	Nom vernaculaire	Nom latin
1303	Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>
1304	Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>
1305	Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>
1307	Petit Murin	<i>Myotis blythii</i>
1308	Barbastelle	<i>Barbastella barbastellus</i>
1310	Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>
1321	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>
1323	Murin de Beschtein	<i>Myotis beschteini</i>
1324	Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>

Espèces d'oiseaux

Code Natura 2000	Nom	Nom latin
A078	Vautour fauve	<i>Gyps fulvus</i>
A079	Vautour moine	<i>Aegypsus monachus</i>
A080	Circaète Jean le Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>
A082	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>
A084	Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>
A091	Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>
A103	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>
A133	Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>
A215	Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>
A224	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>
A236	Pic Noir	<i>Dryocopus martius</i>
A246	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>
A255	Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>
A302	Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>
A338	Pie-Grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>
A346	Crave à bec rouge	<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i>
A379	Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>



A379 Bruant ortolan



A255 Pipit rousseline

Les enjeux portent principalement sur la conservation des milieux ouverts. En effet, la majorité des habitats et des espèces présents sur les sites Natura 2000 sont liés aux milieux ouverts – milieux qui sont issus des activités humaines (déforestation, pastoralisme...). Ils dépendent ainsi d'une problématique commune qui prédomine largement : l'évolution des milieux ouverts.

Les objectifs de conservation sont :

Objectifs stratégiques

- Maintenir en bon état de conservation (ou améliorer l'état de conservation) des habitats naturels et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire présents sur le site.
- Assurer le maintien des activités agropastorales et leur développement économique en conformité avec les objectifs de maintien de la biodiversité.

Objectifs opérationnels prioritaires

- Maintenir les milieux ouverts : En 1999, les surfaces de pelouses couvrent 2 631 ha dans le site Natura 2000. L'objectif est de conserver au minimum cette surface.
- Maintenir les activités agricoles et pastorales : Les 65 exploitations recensées sur le site Natura 2000 valorisent 23 600 ha, soit plus de 79 % de la surface totale. L'objectif est de conserver au minimum cette surface.

Objectifs opérationnels complémentaires

- Gérer les milieux forestiers (comprenant notamment la non intervention dans les habitats naturels d'intérêt communautaire des milieux forestiers).
- Développer des espaces ouverts riches en plantes messicoles.
- Favoriser la présence d'une mosaïque d'habitats.
- Lutter contre les pollutions d'origines domestiques et agricoles.
- Mettre en œuvre des mesures spécifiques à certains habitats (ex : habitats naturels d'intérêt communautaire de milieux humides) ou à certaines espèces (ex : rapaces nécrophages).
- Améliorer les connaissances sur certains habitats et espèces.
- Informer, sensibiliser et concerter la population locale, les professionnels et les usagers.

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :

- Mise en œuvre des processus de contractualisation du DOCOB
- Mise en œuvre des actions d'information, de communication et de sensibilisation du DOCOB
- Suivi de la mise en œuvre du DOCOB
- Mise à jour du DOCOB
- Veille environnementale
- Relation avec les services de l'État
- Études techniques et scientifiques prévues dans le DOCOB.

1. Mise en œuvre des processus de contractualisation du DOCOB

1.1. Contrats Natura2000 Ni agricoles – Ni forestiers et Contrats Natura 2000 Forestiers

Suite à la réalisation en 2020 d'un travail cartographique dans l'objectif de définir des zones pouvant faire l'objet de contractualisation Natura2000 (ni-agricole ni-forestière, ou forestière), deux propositions de contrats N2000 ont été élaborées ou sont en attente de validation par la Région :

- **« Rétablissement et entretien d'un point d'eau – mares et lavognes traditionnelles » sur la commune de Le Caylar (mesure N09pi du PDRH et action ACG13 du DOCOB des sites « Causse du Larzac »)**
 - **Objet** : Création de milieux propices à la biodiversité aquatique et la conservation d'un grand nombre d'espèces d'intérêt communautaire. Amélioration de la disponibilité en eau et préservation d'un patrimoine architectural, culturel et pastoral.
 - **But** : Restauration d'une lavogne communale, étanchéification, désempoissonnement
 - **Itinéraire technique proposé** : Vidange, suppression de la végétation ligneuse, étanchéification argile et dallage, jointage
 - **Estimation financière** : 18 970 € dont autofinancement commune 3 794 €
 - **Phase opérationnelle novembre 2023** : la restauration de la lavogne est prévue la semaine du 13 novembre 2023 en présence de représentant de la commune et l'animatrice Natura 2000. L'intervenant technique est l'entreprise « GECO », chef des travaux Laurent Rey
- **« Maintien d'arbres sénescents disséminés et création d'un îlot de sénescence Natura 2000 en Forêt Domaniale de l'Escandorgue » (« Dispositif favorisant le développement de bois sénescents » action F12i du PDRH et action ACG 6 du DOCOB des sites Natura 2000 « Causse du Larzac »)**
 - **Objet** : Maintien d'arbres sénescents disséminés et création d'un îlot de sénescence Natura 2000 en Forêt Domaniale de l'Escandorgue
 - **But** : Développer le bois sénescents afin d'améliorer le statut de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire
 - **Surface concernée** : Hêtraie calcicole xérothermophile (4,3 ha), commune de Lauroux
 - **Itinéraire technique proposé** :
 - Sous-action 1 : Arbres sénescents disséminés
 - Maintien sur pied pendant 30 ans hors sylviculture de 84 arbres disséminés éligibles
 - Sous-action F12 i : Îlot Natura 2000
 - Valorisation de l'absence totale d'intervention sylvicole pendant 30 ans sur l'espace interstitiel entre les arbres présentant soit des signes de sénescence, soit un diamètre important
 - Les arbres éligibles sont définis dans l'arrêté préfectoral régional Languedoc-Roussillon définissant les conditions d'éligibilité et de financement de la mesure F12 i
 - **Estimation financière** construite selon le barème régional Languedoc -Roussillon en vigueur (en € TTC) : 10 721 €
 - **Mise à jour du statut du contrat 2023** : non validé par les services de l'État en 2022 il et a été demandé une seconde fois par dépôt de la fiche contrat auprès de la Région Occitanie afin d'aboutir sur l'engagement du contrat en 2024.

(voir Annexe 2.1 et 2.2.)

1.2. Charte Natura2000

Une réunion (24/01/2023 St Martin de Londres, voir annexe 4) et des échanges ont eu lieu concernant le projet d'une charte avec les différents acteurs de la spéléologie vis-à-vis des enjeux de la biodiversité souterraine.

Le travail est à affiner car les acteurs de la spéléologie dite de loisir, professionnelle ou scientifique (d'exploration géomorphologique et hydromorphologique) doivent être concertés afin de pouvoir intégrer tous les enjeux dans une charte spécifique.

Une seconde réunion le 5 juin 2023 à eu lieu concernant les activités d'escalades et le milieu rupestre. Cette charte est le fruit d'un stage encadré par la CCGPSL et sera signée en 2024 également par les clubs locaux présents sur les Contreforts du Larzac et le CPIE des causses méridionaux.

Voir également paragraphe 4. Mise à jour du Docob : le travail de rencontre avec les acteurs APN a permis de rencontrer les représentants des sports de loisirs et d'échanger sur leur niveau de sensibilité face aux enjeux naturels.

1.3. Contractualisation des mesures agro-environnementales et climatiques

Contractualisation MAEC

Le PAEC « CACO » est lié au territoire comprenant les deux sites Natura 2000 « Causse du Larzac » et « Contreforts du Larzac ». Il cible donc spécifiquement l'enjeu biodiversité. Le maintien et la gestion des surfaces en herbe (prairies, pelouses et landes) est l'un des enjeux prioritaires au niveau local et contribue hautement à la diversité biologique. Leur gestion raisonnée est aussi garante de prévention des feux de forêt, de préservation des paysages et d'une bonne qualité de l'eau. L'essentiel de l'enjeu biodiversité dépend de l'équilibre entre la dynamique naturelle de la végétation et les différentes activités humaines (en particulier le pastoralisme).

Les mesures du PAEC concernent :

- la préservation des prairies maigres de fauche (diversité floristique, mise en défend et retard de fauche),
- la préservation des habitats naturels et d'espèces par la gestion pastorale et les interventions complémentaires mécaniques,
- la création de couverts d'intérêt faunistique pour la protection de la petite faune, les insectes auxiliaires et l'alimentation de l'avifaune,
- la préservation de l'habitat naturel d'intérêt communautaire mares temporaires et des espèces flore associées et mares en tant qu'infrastructures agro-écologiques et habitats d'espèces (flore, amphibiens, odonates)

Le calendrier de mise en œuvre :

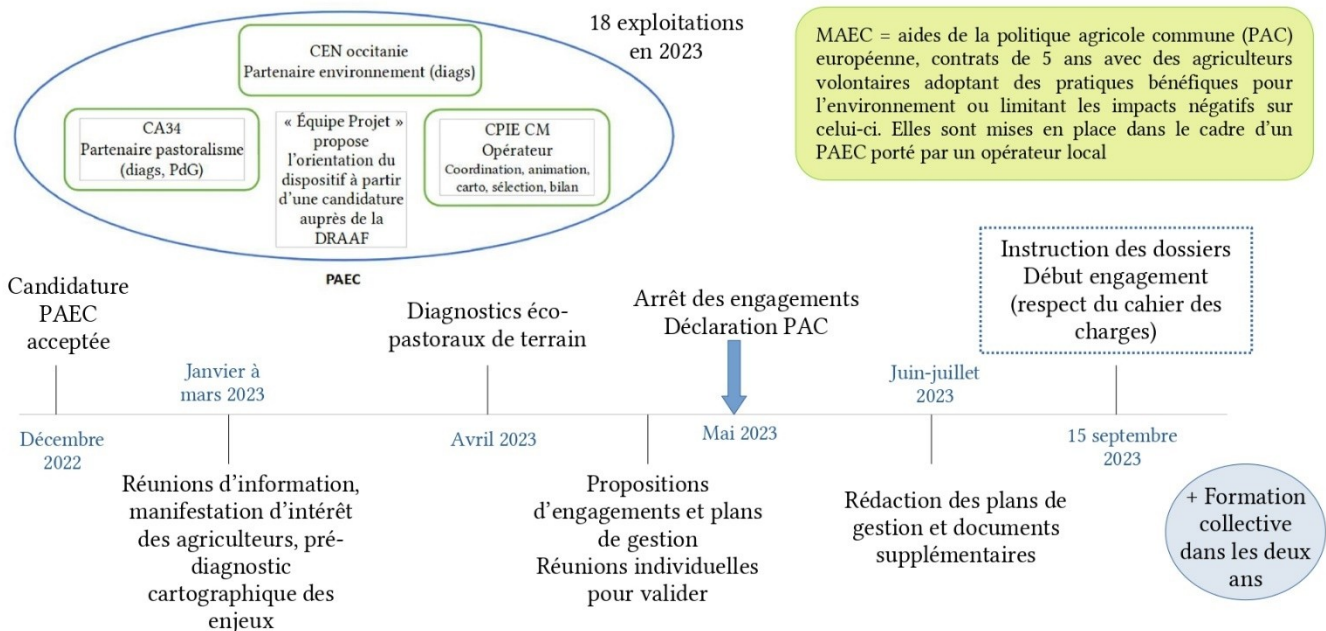
- Le CPIE-CM a coordonné et déposé la candidature au futur PAEC 2023 - 2027 avec les partenaires techniques (équipe projet) intervenant dans les diagnostics agro-environnementaux (CEN-Occitanie, Chambre d'Agriculture 34). La candidature a été retenue par la DRAAF en novembre 2022.
- Animation PAEC 2023 : Le projet est entré dans sa phase animation en janvier 2023. Les candidats à la contractualisation sont sélectionnés sur la base d'un croisement de leur surfaces agricoles avec des enjeux biodiversité prioritaires du territoire. Une seconde hiérarchisation des parcelles au sein des exploitations a eu lieu.
- Les mesures et les paramétrages locaux ont été dans une large mesure élaborés en équipe projet (Chambre d'agriculture 34, CEN Occitanie) en début de l'année 2023 (réflexions communes en lien également avec le CBN med pour des mesures avec indicateur floristique)
- Une phase de diagnostics de terrain a eu lieu au printemps avec les environnementalistes du CEN Occitanie et le pastoraliste de la Chambre d'agriculture de l'Hérault. La rencontre des exploitants et les travaux de diagnostics permettent d'aboutir sur des propositions de mesures en adéquation avec les réalités technico-économiques des exploitations.
- Les cahiers des charges ont été traduits en plans de gestion et fiches techniques durant l'été 2023 afin de

doter les bénéficiaires de feuilles de routes techniques qui les accompagnent durant les 5 ans du contrat.

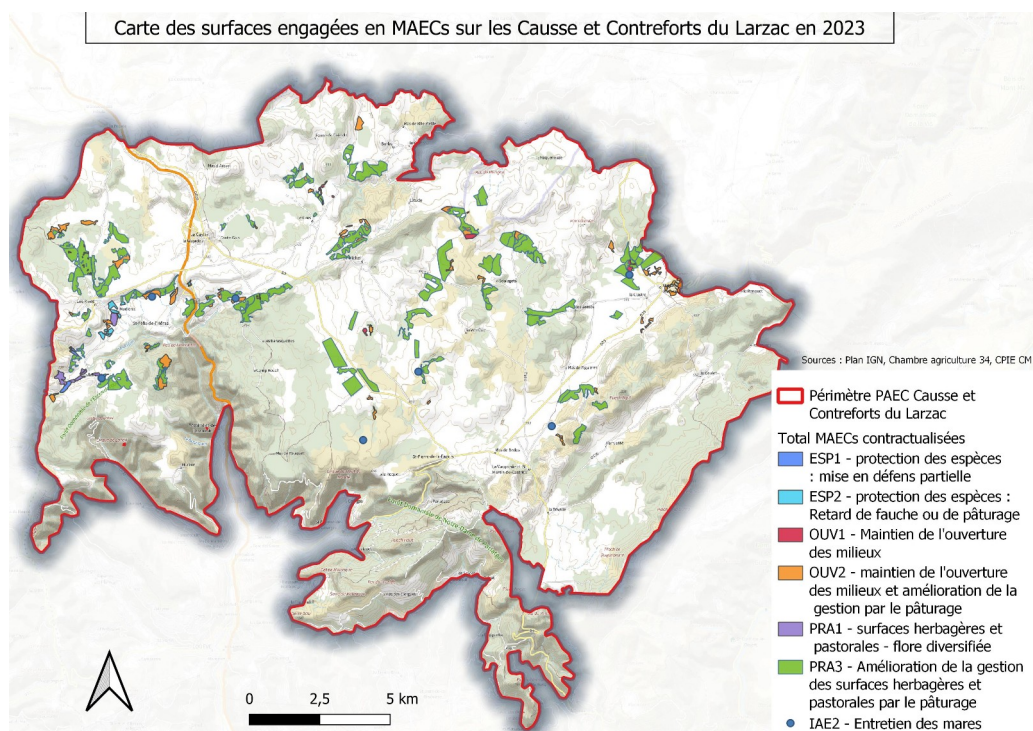
- In fine une phase de restitution des éléments de contrats et fiches techniques a eu lieu avant de passer à la signature des pièces avant le 30 septembre 2023.
- des échanges ont eu lieu au fur et à mesure du processus de candidature et d'animation avec ces partenaires d'autres sites Natura 2000 (CCCAC, CCPV, CCVH, CCGPSL, SMGS Salagou- Cirque de Mourèze).
- Le CPIE-CM a participé aux réunions de concertation régionale organisées par les services de l'État afin de rester informé sur les modalités des paramétrages de mesures.



Objet d'étude : mise en œuvre du PAEC CACO



(extrait du bilan de la démarche PAEC Causse et Contreforts du Larzac, stage en alternance Laureline Geirnaërt)



(voir Annexe 3 : coût global de l'animation en 2023, cofinancé par le site « Contreforts du Larzac »)

Récapitulatif contractualisation

Type de contrat et intitulé	Montants	Bénéficiaires	Type de contrat
Contrat de restauration d'une mare bâtie de type « lavogne » à Le Caylar	18 970 € (dont 3794,01 € d'autofinancement)	Commune de Le Caylar	Contrat « Ni agricole ni forestier »
Contrats MAEC visant le maintien des milieux pâturés ouverts, la diversité floristique des prairies, le maintien en bon état des infrastructures agro-écologiques	657 014, 70 € (prévisionnel avant instruction DDTM34), montant total pour les 5 ans de contrat	18 exploitations d'élevage	Contrats agricoles MAEC

2. Mise en œuvre des actions d'information, de communication et de sensibilisation du DOCOB

2.1. Informer et sensibiliser les publics

Le CPIE-CM propose un volet d'animation et de communication autour des enjeux naturels vis-à-vis des communes, du grand public, des scolaires et des acteurs socioprofessionnels présents.

Intitulé	Date	Lieu	Participants	Partenaires
Forêt et Biodiversité – ressources arbres-habitats et jeux pollinisateurs sauvages (Journées Internationales de Forêt), stand et jeux	19/03/2023	FD Escandorgue, cause du Larzac	100	ONF
Des plumes et des ailes – animation lâcher de vautours en collaboration avec le centre de sauvegarde LPO de Villeveyrac, rencontre	2/09/2023	Baume Auriol (St Maurice Navacelles)	47	LPO
De mares en mares « Biodiversité des mares et des bords de chemins » balade grand public	4/06/2023	Sorbs	15	Kermit

- **Animations grand public :**

- Stand sur la thématique « Forêt et Biodiversité » : Animation sur les arbres-habitats dans le cadre des Journées Internationales de la Forêt « Forêts en Scène », proposées par l'ONF en Forêt domaniale de l'Escandorgue le 19 mars 2023. 100 personnes touchées ;



- Une animation sur les vautours a eu lieu avec la LPO 34 le 2 septembre 2023 au Belvédère de la Baume Auriol le suivi d'échanges avec le public ;



- En partenariat avec l'association Kermis (La Vacquerie) une balade découverte de la biodiversité des mares et de la biodiversité des bords de chemin a été organisée à Sorbs (15 personnes présentes) ;

- Une soirée projection du film « Rasco et Nous » a été organisée. Projeté le 16 mars sur grand écran de la salle des fêtes du Caylar, il a rassemblé une centaine de personnes dont de nombreux éleveurs. Réalisé par Axel Falguier et co-réalisé par l'IDELE, traitant de l'apport des chiens de protection de troupeau au cœur des exploitations pastorales, aura nourri les réflexions sur la protection des troupeaux contre les prédateurs et la cohabitation avec d'autres usagers du territoire. La soirée a été clôturée par un verre de l'amitié. Elle était organisée par la préfecture de l'Hérault, le CPIE des Causse méridionaux en présence de Benoît Redoulès et Magali Allard, intervenants de l'IDELE (Institut de l'Élevage).



2.3. Établir et diffuser une plaquette de communication des sites

- Le CPIE-CM avait créé en 2018 un site Internet spécifique aux sites Natura2000 : <http://causses-meridionaux.n2000.fr/> . L'animatrice l'a actualisé lors de la période d'animation avec l'ajout de deux articles d'information sur le projet de restauration des mares en réseau (partenariat CEN OCC) et sur le dispositif PAEC du territoire (voir Annexe 5) en ligne ici :
 - Article Projet agro-environnemental et climatique 2023-2027 « Causse et Contreforts du Larzac »
 - <https://causses-meridionaux.n2000.fr/actions-et-projets>
 - Article Projet de restauration de mares en réseau sur le Causse du Larzac
 - <https://causses-meridionaux.n2000.fr/les-sites-natura-2000/projet-de-restauration-de-mares-en-reseau-sur-le-causse-du-larzac-1>
- Une **lettre d'information biodiversité a été créé** et diffusée en septembre 2023, intégralement en ligne (permalien) ici :
 - <https://5qv9k.r.a.d.sendibm1.com/mk/mr/sh/SMJz09SDriOHWoXukLutzmnKiQ7/SynyuA4qQIAU>

2.4. Initier et contribuer aux échanges avec d'autres animateurs pour mutualiser les expériences de gestion des sites

Les sites Natura2000 « Causse du Larzac » sont a proximité de nombreux sites Natura 2000 « Le Salagou », « Gorges de l'Hérault », « Hautes Garrigues du Montpelliérais », « Plateau et corniches du Guilhaumard », « Causse Noir »,

« Causse de Blandas et Campestre », « Cirque de Navacelles »,... Des échanges avec les animateurs de ces sites Natura 2000 se font depuis plusieurs années.

- Le CPIE-CM a fait le lien avec les opérateurs des PAEC « le Salagou » (Syndicat mixte Salagou Cirque de Mourèze) et «Gorges de l'Hérault » et les animateurs de la CC Pays Viganais (sites Causse de Blandas, Causse de Campestre, Gorges de la Vis et de la Virenque, Gorges de la Vis et Cirque de Navacelles), et de la CC Causse, Aigoual, Cévennes pour la priorisation des dossier MAEC et l'animation du PAEC (paramétrages de mesures CIFF, PRA1) ;
- Des échanges ont eu lieu également avec les chargés de mission des sites « Gorges de l'Hérault » et « Montagnes de la Moure et Causse d'Aumelas » et les chargés de mission des site « Hautes Garrigues du Montpelliérais » et « Gorges du Rieutord, Fage et Cagnasse » concernant la veille environnementale, les manifestations sportives (EIN) et les chartes spécifiques activités pleine Nature (spéléologie, escalade) .
 - une réunion 24/01 Saint Martin de Londres (sites Natura 2000 en animation de la CCVH, SMGS Salagou Mourèze, CCGPSL)
 - une réunion 5/06/2023 portant sur
 - Cohérence entre les chartes Natura 2000 orientées vers les pratiques de loisirs, charte escalade inter-sites
 - Mutualisation autour des problématiques d'activités de pleines nature (Charte Spéléologie inter-site proposé par la CCVH,Trail, Slackline)
- L'animatrice à également reçu son homologue du Parc Naturel régional des Grands Causses pour échanger sur les thématiques APN, PAEC, contrats et études (mise à jour de la cartographie des habitats).
- L'animatrice a participé à un temps d'échanges du réseau Gestionnaires des Espaces Naturels de l'ARB (« cafés GENiaux ») : « Gérer l'arrivée des grands prédateurs » (26/01/2023)
- L'animatrice à également participé aux groupe de travail mares et lavognes organisé par le PNR des Grand Causses.

- L'accompagnement des porteurs de projet d'événements et activités pleine nature dans les démarches d'évaluation d'incidences et de respect des chartes des sites :
 - Suite à des demandes d'évaluation des incidences, des rendez-vous et entretiens ont eu lieu, afin de sensibiliser les porteurs de projets sur les démarches en site Natura 2000.
 - Ces phases de sensibilisation ont nécessité plusieurs entrevues avec l'organisateur du Trail des terrasses du Larzac (qui a eu lieu en mai 2022) et les organisateurs de la course VTT « les Drailhes du Diable » afin de concerter des déviations des tracés de courses pour des raisons de passage sur zone sensibles (avifaune) de pistes non balisées ou monotraces non calibrés pour le type de course et jauge.
 - La recrudescence des « rave partys » a mobilisé certaines animatrices en réseau (CCGPSL, CCVH). Il s'agit de rassemblements de musique techno à forte motorisation sans autorisation et jauges dépassant en moyenne les 2000 personnes. Il s'agit souvent des mêmes zones touchées, la plupart en usage agricole (parcours dolomitiques parfois engagés en MAEC). Le lien a été établie avec la police de la nature (OFB, DDTM) et les propriétaires des terrain.

(voir Annexe 4 : tableau des dates de réunions et participations aux groupes de travail)

3. Suivi de la mise en œuvre du DOCOB

Le CPIE des Causses Méridionaux assure la gestion administrative et financière et anime la gouvernance des sites Natura 2000 «Causse du Larzac » :

- en mettant en œuvre les actions du DOCOB et en assurant leur suivi,
- en renseignant l'outil SIN2 : le compte a été validé par la DREAL Occitanie et il est à jour (autoformation SIN2 effectuée)
- en élaborant le présent rapport d'activités 2022,
- en préparant et organisant le Comité de pilotage du site en fin de période d'animation (en janvier 2024)
- en élaborant un programme prévisionnel pour 2023
- en rapportant les actions réalisés et à venir en instances d'administration du CPIE-CM (AG, CA, bureau)

4. Mise à jour du DOCOB

Historique

Le DOCOB a été validé en 2006, la réactualisation du DOCOB date de 2010.

Évaluation de la mise en œuvre en 2018 a abouti sur le constat que DOCOB en cours est devenu obsolète, une **Révision du DOCOB a été validée.**

En raison de son ancienneté, le **DOCOB** n'est pas conforme au cahier des charges régional pour la réalisation d'un DOCOB :

- Rédaction du DOCOB antérieure au cahier des charges régional ;
- Hiérarchisation des enjeux antérieure à la méthodologie du CSRPN MAIS réalisé pour la faune en 2015 ;
- Cartographie des habitats et des espèces datant de 2004 ;
- Absence de cartographie de l'état de conservation ;
- Fichiers SIG et données attributives datant de 2004 ne respectent pas le cahier des charges régional des données SIG.

Des **évolutions importantes** ont été constatées par rapport à l'état des lieux réalisé au moment de la rédaction du DOCOB :

- Evolution des activités agropastorales et mise en œuvre des MAEC
- Evolution des activités touristiques, notamment des activités de pleine nature

2021

Le CPIE-CM a organisé des rencontres avec les services de l'État, la DDTM, le CBN et le CEN Occitanie afin de travailler à la réactualisation du cahier des charges de révision.

Le CPIE-CM a ensuite travaillé à un état des lieux de l'existant cartographique en rassemblant les données DOCOB, les études complémentaires, la base de données du CEN Occitanie et les informations des diagnostics MAEC de 2015.

2022

Le CPIE a finalisé en mars 2022 les trois cahiers des charges composant les travaux de mise à jour des inventaires des sites ZPS et ZSC Causse du Larzac :

2023

Le CPIE est l'interlocuteur pendant les phases de terrain pour les deux interventions (botanique et avifaune) et permet l'accès aux parcelles privées et publics (autorisations de pénétrer et concertation avec agriculteurs possédant des chiens de protection des troupeaux).

- **« Mise à jour de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire et naturels »**

Depuis le printemps 2022, le CPIE-CM, via son animatrice Natura 2000, seconde activement la chargée de mission du CBN Med dans ses missions de terrain pour l'élaboration de la typologie des habitats d'intérêt communautaire et naturels. Elle contribue également à l'élaboration de la version « 1 » de la cartographie assisté par « machine learning » sous prestation avec le bureau d'études I-Sea. Grâce à sa connaissance du territoire, elle a permis les accès à pied sur les parcelles concernées par les points d'échantillonnage. Les premiers résultats sont attendus en hivers 2023-2024 (V1 de la cartographie)



Laure Sirvent et Frédéric Andrieu (CBNmed) lors des herborisations d'échantillonnage au printemps 2023

- **« Inventaire et cartographie des habitats et des populations d'oiseaux »**

La première phase du projet consistera en l'évaluation des effectifs des populations d'oiseaux de l'annexe 1 et la caractérisation de leurs habitats. Au regard du FSD, seront visées prioritairement les espèces pour lesquelles les connaissances sont anciennes (2005) et très partielles. Pour les rapaces à grand territoire (Aigle royal, Circaète Jean le Blanc, Faucon pèlerin, Grand-duc d'Europe), un état des lieux sera réalisé en intégrant à la recherche les Contreforts du Causse car ces espèces exploitent en grande partie la ZPS pour s'y alimenter.

Pour les passereaux et apparentés (Alouette lulu, Fauvette pitchou, Pipit rousseline, Bruant ortolan, Pie grièche écorcheur) l'évaluation des effectifs et de leur répartition sera réalisée avec 300 points d'écoute répétés 2 fois entre mars et juin. Cette méthode permettra également d'inventorier d'autres espèces patrimoniales. Des prospections spécifiques viseront des espèces dont le statut sur la ZPS est méconnu (Ædicnème criard) ou la présence comme nicheuse est potentielle (Elanion blanc, Vautour percnoptère).

L'actualisation des données pour les autres espèces présentes au FSD (Pic noir, Busard Saint martin, Busard cendré, Vautour fauve, Vautour moine, Crave à bec rouge) sera réalisé sur la base des données existantes et études récentes. La deuxième phase consistera en l'élaboration d'un document intitulé « Inventaire et cartographie des habitats et des populations d'oiseaux du site Natura 2000 " ZPS Causse du Larzac " .

Les travaux ont débuté en octobre 2022 avec des journées de terrain de prospection Hibou Grand Duc en période nuptiale et se termineront en hiver 2023-2024 avec la phase d'analyse et de rédaction. Certains taxons seront proposés à des études complémentaires durant l'année 2024 (Grand Duc, Circaète Jean-le-Blanc, Outarde canepetière, Engoulevent d'Europe, Vautour percnoptère).

- **« Diagnostic socio-économique et contexte abiotique dans le cadre de la révision du DOCOB »**

Grâce à l'embauche d'une alternante en licence professionnelle « Gestion agricole des espaces naturels » (GENA, SupAgro Florac), les travaux pour la constitution du diagnostic socio-économique ont débuté en septembre 2022.

Un état des lieux des besoins en termes de mise à jour du diagnostic a été dressé en automne 2022 ainsi que les premiers entretiens avec des partenaires identifiés pour la capitalisation des données « activités humaines et caractéristiques abiotiques » du site. L'ensemble des travaux d'entretien, d'analyse et de synthèse des données a été achevé en août 2023. Le corpus constitué d'état des lieux par domaine doit être présenté et concerté auprès des membres du comité de pilotage et en groupe de travail thématique (urbanisme/démographie, géologie/climat/contexte abiotique, activités humaines de loisirs (APN), de commerce, ou agricoles, chasse/pêche, tourisme, patrimoine...).

Dans le cadre de ce travail de diagnostic, l'alternante a pu également faire un focus analytique des activités de pleine nature débouchant sur une hiérarchisation des activités et caractérisation selon les impacts potentiels sur la biodiversité. Ce travail sera notamment utile pour la phase de concertation en amont de la rédaction du DOCOB et la définition des enjeux de gestion du site.

(voir résumé et présentation de la méthodologie en annexe 8)

5. Veille environnementale

5.1 Informer et conseiller les collectivités pour une bonne prise en compte du DOCOB dans les documents d'urbanisme

Les communes du site Natura 2000 ont reçu une information par courriel les informant de la dotation Natura 2000 et les incitant de participer à un webinaire consacré à la place des élus dans la politique Natura 2000 et les avantages économiques du réseau Natura 2000, organisé par la mission inter-réseaux Natura 2000 (voir annexe 6).

Par ailleurs, la stratégie de conservation des habitats de mares et la phase opérationnelle du projet de restauration du réseau de mares en Larzac méridional sous pilotage CEN Occitanie/ CPIE-CM a donné lieu à une dynamique d'échange avec les communes du Larzac méridional concernées en premier lieu par les mares à enjeux nécessitant des mesures de gestion conservatoire. Une réunion le 24 novembre à Saint Maurice Navacelles permettra des échanges entre équipes d'élus, agriculteurs, représentants des activités cynégétiques avec une formation sur les enjeux écologiques et une visite de terrain pour visualiser différents états de conservation de mares et acquérir des connaissances pour la préservation et l'entretien courant et abordable des mares.

5.2. Études d'évaluation d' incidences

Dans le cadre de l'application du régime d'évaluation des incidences, le CPIE-CM a :

- Organisé une réunion avec les Service urbanisme et Service développement économique de la CCLL afin de permettre la bonne prise en compte du DOCOB et du régime d'évaluation des incidences dans l'instruction par l'EPCI des demandes individuelles de construction. Pour la plupart c'est projet son non soumis et l'EIN n'est pas demandé. L'animatrice reste, comme convenu dans la boucle informationnelle pour permettre un observatoire des projets de construction sur le territoire.
- Participé aux groupes de travail le PLUI Lodévois et Larzac, la Charte Forestière Territoriale, le PAT (Pays Cœur d'Hérault), La Stratégie Zones Humides (EPTB Fleuve Hérault)
- Sensibilisé à la dotation Natura 2000 envers les communes, envoi d'un mailing spécifique en septembre 2023.
 - Suivi les projets et informé les porteurs de projets dans le cadre de la réalisation de leur évaluation des incidences,

- Le CPIE- CM a accompagné en 2023 :

Projets soumis à évaluation simplifiée d'incidence sur le site « Causse du Larzac ».

Il s'agit de :

- un projet de travaux de suppression de seuil sur une rivière située A Saint Etienne de Gourgas,
- une réfection de voirie forestière en FD Parlatges à Saint Etienne de Gourgas
- et une création de station d'épuration à la La Vacquerie Saint Martin de Castries.

- Trois passages de manifestations au printemps 2023 (Trail du Lodévois et Larzac, course VTT Drailhes du Diable et cyclo course « Gravel » Héraultaise :
 - Ces derniers nécessitent un accompagnement spécifique pour sensibiliser autour des enjeux de conservation espèces de rapaces et le piétinement de la flore. Dans un des deux cas, le porteur de projet est incité à changer son itinéraire prévu pour respecter la quiétude des sites de nidification de l'avifaune.
 - L'animatrice accompagne les évaluations d'incidence Natura 2000 de leurs projets sur les sites en communiquant les inventaires et toute donnée nécessaire à la bonne prise en compte des habitats et des espèces dans les études préalables sous la forme de cartes SIG en format PDF.

- Une nouvelle demande a été relayée par la CCVH (Mélina Choupin en charge de l'animation du site « Gorges de l'Hérault ») pour projet de manifestation sportive Course VTT de type VTT « Les Drailhes du Diable » 2024
 - Passage de la manifestation sur site « Causse du Larzac » en secteur Pic Baudille/Val Durand et site Contreforts du Larzac en secteur Puech Bouissou, Canyon du diable. Recommandation code de conduite et demande d'emprunter les itinéraires balisés ;
 - coïncidence temporelle avec une transhumance de brebis le même jour
 - multiples échanges afin de rendre cohérent les tracés qui ne respectaient pas le principe de l'écartement des zones de quiétude rapaces, et le délaissé de pistes non balisés
 - Présence d'espèces protégées avifaune avec dérangement potentiel en période de nidification

Le constat est un besoin de renforcer le lien avec les têtes de réseau APN et d'expliquer les démarches ESI pour éviter des problématiques de formalisme et de communication.

N.B. : Le récapitulatif de toutes les études simplifiées d'incidences effectuée est répertorié sous format tableur (voir Annexe 7)

6. Relation avec les services de l'État et la Région Occitanie

- L'animatrice est en relation régulière avec la DDTM34 pour les dossiers d'évaluations d'incidence Natura 2000 afin de produire des porter à connaissance et éclairer l'avis du service instructeur.
 - La chargée de mission a effectué une visite dans les locaux de la structure animatrice et de terrain (forêt domaniale de l'Escandorgue, projet d'îlot de sénescence)
- L'animatrice est en lien avec le service Natura 2000 de la Région pour la programmation de l'année 2024, la demande de paiement 2023, la planification du COPIL ainsi que des réunions spécifiques concernant le projet de révision du DOCOB du site et le basculement du portage au PNR des Grands Causses (réunion spécifique prévue en décembre 2023) ;
- Un lien régulier a été fait avec la DRAAF et la DREAL pour la consultation des opérateurs de PAEC lors de la phase d'animation ;
- Le travail sur la gouvernance locale et l'établissement d'une feuille de route pour le transfert du portage des sites vers un EPCI local, a nécessité un lien renforcé avec la Région Occitanie, service Natura 2000.

7. Études techniques et scientifiques prévues dans le DOCOB

- Suite au projet de stage en 2021 de Master II Romain Salas au sein du CPIE-CM coporté par le CEN Occitanie « Conservation des mares du Causse du Larzac (34) – hiérarchisation des enjeux de conservation et proposition de priorités d'action » un l'inventaire des mares et de leur valeur patrimoniale a été dressé. Des préconisations de gestion ont été proposées au sein d'une stratégie de restauration de réseau écologique de points d'eau ponctuels.
- Sur la base de cette stratégie un projet a été déposé par le CEN Occitanie auprès de l'AERMC sur le site Natura 2000 « Causse du Larzac ». Il entend identifier et organiser la mise en gestion (restauration, adaptation de gestion, etc.) d'un total de 10 mares et suivant les besoins et possibilité, la création d'une à deux mares. Ces actions seront planifiées sur un pas de temps de deux ans (2023-2025).
- Dans le but de favoriser des actions de densification du réseau d'infrastructures agro-écologiques, le CPIE a appuyé les travaux et a fait le lien avec les communes et propriétaires des mares ciblés.
- L'action est en lien avec les politiques publiques locales (Stratégies zones humides de l'EPTB Fleuve Hérault, GEMAPI porté par le service eau et rivières (SIELL) de la Communauté des communes Lodévois et Larzac et le Groupe de travail mares du PNR Grands Causses.



Mare naturelle, prise drone (crédit photo, Mathieu Catala, CCLL, 2022)



Travaux de desempoisonnement d'une mare naturelle à saint Maurice Navacelles (août 2023)

- Un suivi busard cendré a été effectué en 2021 sur la base d'un plan d'échantillonnage (coordination la Salsepareille, étude soutenue par la DREAL) et en 2022 en période de reproduction (coordination LPO Occitanie, DREAL) à été effectué sur les sites de nidification connus pour l'espèce dans plusieurs départements d'Occitanie.
 - La chargée de mission a pu assurer ce suivi une seconde fois en 2023 en cours de la période nuptiale et de nidification d'un couple sur une aire de reproduction connue à Les Plans (mai à juillet).
 - L'espèce semble en déclin sur les sites historiques sur le Causse du Larzac. Le couple observée par l'animatrice a eu un succès reproducteur de 4 jeunes à l'envol en septembre.
- Prospection chat forestier : L'OFB a lancé début de l'année 2023 un appel à participation volontaire à un protocole de suivi de pièges photos et pièges à poils en zones favorables de colonisation du chat forestier (*felis sylvestris*). Durant les mois de mars à mai des pièges ont été installé en forêt domaniale de l'Escandorgue et sur la commune de Le Caylar (proche lieu dit la Mouisse). Les résultats ont été analysé par la coordinatrice de l'action à l'OFB, Lise Guennegan. La présence de l'espèce n'a pas pu être confirmé sur le site Natura 2000 « Causse du Larzac ». L'animatrice a, dans le cadre de cette action, pu bénéficier d'une journée de formation sur la reconnaissance et l'écologie de l'espèce (15 décembre, visio-conférence).

Intitulé	Date	Lieu	Typologie	Partenaires
Participation au suivi de la population de busards cendré (étude coordonnée par la LPO Occitanie)	Avril-août 3 demie journées	Les Plans	Observation des rapaces en vue d'une confirmation de la reproduction d'un couple nicheur	LPO Occitanie (coordination)
Encadrement du stage de licence pro GENA, alternance : bilan MAEC 2023 et élaboration du contexte abiotique et socio-économique sur le site Causse du Larzac	Septembre 2022-septembre 2023	CPIE-CM		Institut SupAgro Florac
Prospection Chat forestier	Février-Avril 2023	3 stations de pièges photos Sorbs, le Caylar, Lauroux	Visionnage des clichés afin d'évaluer la présence de chats forestiers	OFB (coordination), ONF

(voir annexes 8 preuves des mise en œuvre des études)

ANNEXES

Annexe 1 : Récapitulatif des dépenses

	RÉGIE					PRESTATAIRES				
	NB JOURS	NB HEURES	COÛT JOUR	TOTAL TTC	REMARQUE	NOM DU PRESTATAIRE	NB JOURS	PRIX UNITAIRE TTC	TOTALTTC	REMARQUE
1 - Mise en œuvre des processus de contractualisation du DOCOB										
Recenser les bénéficiaires potentiels de contrats MAEC	2	14,00	300,00 €	600,00 €	Réunions bénéficiaires (groupe et individuels)				0,00 €	
Recenser les bénéficiaires potentiels de contrats MAEC	0	0,00		0,00 €		Chambre d'agriculture 34 (CA34)	10	500	5000	Diagnostics pastoraux pour montage PAEC (12 exploitations)
Recenser les bénéficiaires potentiels de contrats MAEC	0	0,00		0,00 €		CEN Occitanie	20	500	10000	Diagnostics biodiversité pour montage PAEC (12 exploitations)
Recenser les bénéficiaires potentiels de contrats MAEC	7	49,00	300,00 €	2 100,00 €	Gestion PAEC, coordination, rédaction plans de gestion, diagnostics				0	
Suivi, évaluation et renouvellement des MAEC	0	0,00	300,00 €	0,00 €					0,00 €	
Sous Total Contrats MAEC	9,00			2 700,00 €					15 000,00 €	
Recenser les bénéficiaires potentiels de contrats N2000 (forestier ou non agricole, non forestier)	1,00	7,00	300,00 €	300,00 €	Fiche prévisionnelle contrat forestier « îlot de sénescence »				0,00 €	
Assister techniquement à l'élaboration de contrat N2000 (diagnostics écologiques, ...)	2,00	14,00	300,00 €	600,00 €	Préparation chantier restauration de lavogne				0,00 €	
Assister administrativement au montage des dossiers de contrat N2000	0,00	0,00	300,00 €	0,00 €					0,00 €	
Suivre et évaluer les opérations contractualisées	5,00	35,00	300,00 €	1 500,00 €	Suivi chantier restauration de lavogne				0,00 €	

Recenser les adhérents potentiels à la Charte N2000 et promouvoir la charte pour développer les adhésions	2,00	14,00	300,00 €	600,00 €	Échanges et réunions chartes APN (spéléologie, VTT, escalade)				0,00 €		
Suivi des chartes N2000 signées et du respect des engagements pris par les signataires	0,00	0,00	300,00 €	0,00 €					0,00 €		
Sous Total Contrats nini, forestiers et chartes	10,00			3 000,00 €					0,00 €		
SOUS TOTAUX PARTIE 1				5 700,00 €					15 000,00 €		
TOTAL PARTIE 1				20 700,00 €							
2 - Mise en œuvre des actions d'information, communication, sensibilisation du DOCOB											
Informer et sensibiliser les publics préalablement ciblés (écoles, associations, acteurs locaux, ...)	1,00	7,00	300,00 €	300,00 €	Organisation d'une journée mares grand public Sorbs	CEN Occitanie	3,0	500,0	1 500,00 €	Appui à l'élaboration d'une base de données SIG mares – Animation de 3 demie journées de formations publics spécifiques entretien de points d'eau (agriculteurs , communes)	
Élaboration et mise en œuvre d'un plan de communication (lettre d'information, plaquette d'information, informations cartographiées,...)	3,00	21,00	300,00 €	900,00 €	1 lettre d'information numérique				0,00 €		
Frais de reproduction	0,00	0,00	300,00 €	0,00 €					0,00 €		
Mise à jour du site internet	2,00	14,00	300,00 €	600,00 €	1 Article publié sur le blog Natura 2000				0,00 €		
Initier et contribuer aux échanges avec d'autres animateurs pour mutualiser les expériences de gestion des sites (et avec coordonnateurs des PNA)	2,00	14,00	300,00 €	600,00 €	Divers échanges réseau inter-sites Hérault, Gard Aveyron (EIN/APN)				0,00 €		
SOUS TOTAUX PARTIE 2				2 400,00					1 500,00		

				€					€	
TOTAL PARTIE 2				3 900,00 €						
3 - Suivi de la mise en œuvre du DOCOB										
Mettre en œuvre et suivre les actions du DOCOB	5,00	35,00	300,00 €	1 500,00 €	Animation courante, détail bilan d'animation				0,00 €	
Animer les groupes de travail	2,00	14,00	300,00 €	600,00 €					0,00 €	
Présenter en COPIL l'état annuel de réalisation (organisation et secrétariat COPIL plafonné à 3 jours par COPIL)	2,00	14,00	300,00 €	600,00 €					0,00 €	
Établir annuellement un rapport d'activités comprenant une évaluation de la mise en œuvre du DOCOB	3,00	21,00	300,00 €	900,00 €					0,00 €	
Tous les 3 ans : bilan à mi-parcours de la mise en œuvre du DOCOB à présenter en COPIL	0,00	0,00	300,00 €	0,00 €					0,00 €	
Établir la programmation financière de la gestion du site pour l'année à venir	2,00	14,00	300,00 €	600,00 €					0,00 €	
Rechercher des financements complémentaires pour la réalisation des actions identifiées du DOCOB	1,00	7,00	300,00 €	300,00 €	Réunion CA34/CBNmed projets GUARDEN et PréSur				0,00 €	
SOUS TOTAUX PARTIE 3				4 500,00 €					0,00 €	
TOTAL PARTIE 3				4 500,00 €						
4 - Mise à jour du DOCOB										
Analyser les évolutions du contexte (réglementaire, local,...) et effectuer les ajustements éventuels	10,00	70,00	300,00 €	3 000,00 €	Stage contexte abiotique et diagnostic socio-économique				0,00 €	

Mettre à jour les données SIG et l'atlas cartographique du DOCOB à prévoir annuellement	7,00	49,00	300,00 €	2 100,00 €	Pré-cartographie de l'état des lieux abiotique et activités humaines, appui à la V1 habitats IC (supervision)				0,00 €	
Mettre à jour le DOCOB	5,00	35,00	300,00 €	1 500,00 €	Accompagnement stage et coordination des études (lien territoire, agriculteurs et concertation)				0,00 €	
Mettre à jour le FSD	0,00	0,00	300,00 €	0,00 €					0,00 €	
Élaborer et mettre à jour la fiche de synthèse	0,00	0,00	300,00 €	0,00 €					0,00 €	
Procéder à l'évaluation du DOCOB en vue d'une éventuelle révision au bout de 6 ans d'animation	0,00	0,00	300,00 €	0,00 €					0,00 €	
SOUS TOTAUX PARTIE 4				6 600,00 €					0,00 €	
TOTAL PARTIE 4				6 600,00 €						
5 - Veille environnementale										
Informer et conseiller les collectivités pour une bonne prise en compte du DOCOB dans les documents d'urbanisme	2,00	14,00	300,00	600,00 €	Lien service urbanisme CCLL dans le cadre des évaluations d'incidences				0,00 €	
Informer les porteurs de projet (manifestations sportives, infrastructures, ...) et porter à leur connaissance les données du DOCOB dans le cadre de l'évaluation des incidences	3,00	21,00	300,00	900,00 €					0,00 €	
Contribuer aux programmes de contrôle en	0,50	3,50	300,00	150,00 €					0,00 €	

matière de police de la nature									
Assurer une veille environnementale sur le terrain et informer les services de l'État sur les problématiques éventuelles des sites notamment en terme de police de la nature (ex : déchets, circulation VTM, destruction d'espèces protégées, manifestations sportives impactantes,...)	2,00	14,00	300,00	600,00 €	Événements non autorisés « rave party » lien OFB/DDTM34/PA EC				0,00 €
Assurer une veille bibliographique	1,00	7,00	300,00	300,00 €					0,00 €
SOUS TOTAUX PARTIE 5				2 550,00 €					0,00 €
TOTAL PARTIE 5				2 550,00 €					
6 - Relations avec les services de l'État et les opérateurs Natura 2000									
Réunions et échanges avec les services de l'État (ex : préparation des COPIL, points de calages financiers, montage administratif des dossiers d'animation et des contrats, réunion sur problématiques ponctuelles,...)	2,00	14,00	300,00 €	600,00 €					0,00 €
Réunion des opérateurs Natura 2000 (Départementale et régionale)	1,00	7,00	300,00 €	300,00 €					0,00 €
SOUS TOTAUX PARTIE 6				900,00 €					0,00 €
TOTAL PARTIE 6				900,00 €					
7 - Suivi et études									
Suivi reproduction busard cendré (coordination LPO)	1,00	7,00	300,00 €	300,00 €	Observation et fiches suivi				0,00 €
Contribution à la prospection chat	0,50	7,00	300,00 €	150,00 €	Relevé pièges photos				0,00 €

forestier (coordination OFB)										
SOUS TOTAUX PARTIE 7				450,00 €						0,00 €
TOTAL PARTIE 7				450,00 €						
SOUS TOTAUX régie / prestation	23 100,00 €				16 500,00 €					
Frais indirects (= 15 % du montant total régie)	3 465,00 €									
TOTAL animation					43 065,00 €					

Annexe 2.1 : Demande 2023 de contrat forestier Natura 2000 « îlot de senescence »



Fiche projet Contrat Natura 2000



À transmettre par mail à votre chargé de projet Natura 2000

Cette fiche est à renseigner par l'animateur du DOCOB (une fiche par projet de contrat). Elle permet à l'animateur de formaliser son idée ou projet de contrat, très en amont, afin que le service Natura 2000 de la Région puisse émettre un premier avis quant à la pertinence scientifique au regard des enjeux de conservation, à l'échelon du site et à l'échelon régional. Ceci évitera à l'animateur de consacrer du temps à monter un projet de contrat qui aurait au final une faible probabilité d'être sélectionné lors des comités de sélection.

1 – Porteur de projet	
Nom ou raison sociale	Office National des Forêts Agence Gard Hérault
Statut (public / privé / association...)	Service public (EPIC)
Activité(s) principale(s)	Exploitation forestière gestion forêts domaniales

2 – DOCOB et contrat	
DOCOB/Site concerné :	ZPS/SC Causse du Larzac
Fiche action identifiée au DOCOB	ACG6 Dispositif de développement de bois sénescents (ponctuelle et surfaciques)
Priorité de l'action	1
Espèces d'intérêt communautaire concernées	Rosalie des Alpes ; Lucane Cerf-Volant, Pique-Prune, Grand-capricorne, Pic-Noir, Pic-Vert, Grand-Murin, Murin de Bechstein, Barbastelle, Engoulevent d'Europe
Habitats d'intérêt communautaire concernées	Hêtraies calcicoles méditerranéennes (9150), Forêts de ravin (9180), Peupleraies sèches à peuplier noir (91 ^{F0})
Enjeu de conservation des espèces et habitats d'IC concernées par le projet de contrat - régional (faible, modéré, fort) - du site (inconnu, faible, modéré, fort, très fort)	Régional : Modéré Site : Fort
Type de contrat : liste des actions contractuelles	À cocher dans la liste ci-après : F12 i Dispositif favorisant le développement de bois sénescents

3 – Éléments techniques	
Localisation du projet (commune / lieu dit / parcelle n°)	Commune Lauroux, 34700 Lieu dit : Escandorgue – Roquet Escut Parcelle : AL 0111 Surface totale parcelle : 192 ha
Etat actuel de la parcelle et usage	Intégrée dans le plan d'aménagement de la FD Escandorgue
Description du projet et des travaux à mener y compris la plus-value du contrat dans le maintien ou le rétablissement des habitats et des espèces qui justifient la désignation du site	Mise en îlot de senescence (sous- mesure surfaciques) un périmètre au sein d'une forêt en production afin de lui conférer un caractère non exploitable pour une durée de 30 ans (durée du contrat 5 ans), marquage d'arbres- habitats (sous-mesure ponctuelle) selon barèmes en vigueur
Conditions techniques et modalités de gestion après la réalisation du contrat	Travaux de marquage et de cartographie du périmètre avec le gestionnaire agent de l'ONF, mise en sécurité des itinéraires pédestres, Non -utilisation de la parcelle à des fins de travaux
Période indicative de réalisation des travaux	Mesure nécessitant pas de travaux
Pérennité des actions prévues	30 ans

4 – Éléments financiers prévisionnels	
Montant estimatif du projet	10 721,00 €
Montant financier (% / €)	
Région (% / €)	3966,77 €
Feader (% / €)	6754,23 €
Autofinancement	
Autres	

Annexe 2.2: Contrat « restauration d'une lavogne »



Le Caylar, le 12 octobre 2021

M. Le maire Jean Trinquier
Mairie de Le Caylar
Mail du Terral
Avenue de Millau
34520 Le Caylar

Objet : Restauration d'une lavogne située sur la commune de Le Caylar en site Natura 2000 FR 9101385 et FR 9112032
"Causse du Larzac »

- **Surface d'engagement concernée :** Parcelle cadastrale C 0001, lieu-dit Las Fumades
- **Objectifs :** Création de milieux propices à la biodiversité aquatique et à la conservation d'un grand nombre d'espèces d'intérêt communautaire ; Amélioration de la disponibilité et la gestion de l'eau ; Préservation d'un patrimoine architectural, culturel et pastoral.
- **Itinéraire technique proposé :**
Action « Restauration et entretien de points d'eau – mares et lavognes traditionnelles » (action ACG13 du DOCOB, code de la mesure N09pi)
- **Estimation financière construite selon les actions détaillées du PDR LR 2021 (en € HT) :**

Action et principales sous-actions prévues
Chantier de restauration d'une lavogne traditionnelle, surface en miroir d' environ 300 m² (Le Caylar)
• Travaux préliminaires
• Démontage des dalles
• Suppression de la végétation ligneuse présente dans les joints
• Reprise de l'étanchéité du fond de la mare
• Remise en place des dalles
• Remise en œuvre des joints à l'argile
Total de la mesure HT : 18 970,00 €
Dont autofinancement (20%) : 3 794,00 €

Fait à Le Caylar,
Le 18/03/2021



Annexe 3 : Dossier PAEC 2023-2027 déposé (appel à projet DRAAF/DREAL)

MAEC OCCITANIE - APPEL A PROJETS PAEC 2023

Annexe B3 - MOYENS POUR LA MISE EN OEUVRE DU PROJET

TRANCHE 2023

PHASE	ACTIONS	ACTIONS DETAILLEES	ENJEU 2 - BIODIVERSITE - NATURA 2000			Coût (en €)
			financement MTE/FEADER			
			Agent/structure	Nbre de jours	Coût (en €)	
ELABORATION DU PAEC (ou son actualisation)	Réunions de concertation entre partenaires		CPIE-CM	1	300,00 €	300
	Réunions de concertation entre partenaires		CA34	1	500,00 €	500
	Réunions de concertation entre partenaires		CEN Occ	1	450,00 €	450
	Rédaction du PAEC à partir du cahier des charges régional (ou son actualisation)		CPIE-CM	19	300,00 €	5700
	Cartographie du projet de territoire	Pour élaboration	CPIE-CM	1	300,00 €	300
	Appui rédaction	Diagnostic de territoire et enjeux	CA34	5	500,00 €	2500
	Appui rédaction	Diagnostic de territoire, enjeux et cartographie	CEN Occ	4	450,00 €	1800
TOTAL				32		11550
ANIMATION GENERALE	Réunion collective des agriculteurs	Appropriation plans de gestion et cahiers des charges, enregistrement sept/oct et préparation campagne n+1	CPIE-CM	1,5	300,00 €	450
	Réunion collective des agriculteurs	Appropriation plans de gestion et cahiers des charges, enregistrement sept/oct et préparation campagne n+2	CA34	1	500,00 €	500
	Communication auprès des agriculteurs (presse, internet...)	Outils communication CPIE et mailing réunions collectives (pré-diag, post-PDG et prépa contrats 24)	CPIE-CM	3	300,00 €	900
	Réunion du comité de pilotage du PAEC	Intégré dans le COPIL des sites	CPIE-CM	0	300,00 €	0
TOTAL				5,5		1850
ANIMATION INDIVIDUELLE	Réunion individuelle avec agriculteurs	Prise de contact pour la présentation du diag/optimisation de la contractualisation après les diagnostic avec contenu cahier des charges afin de produire une cartographie de localisation	CPIE-CM	3	300,00 €	900
	Réunion individuelle avec agriculteurs	Appui CEN pour optimisation de la contractualisation	CEN Occ	1,5	500,00 €	750
	Réunion individuelle avec agriculteurs	Appui CEN pour optimisation de la contractualisation	CA34	1,5	500,00 €	750
TOTAL				6		2400
DIAGNOSTICS ET ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE	Diagnosics d'exploitation - volet pastoral + co-élaboration du plan de gestion	2 jours par exploitation pour un objectif de 18 contrats	CEN Occ	36	500,00 €	18000
	Diagnostic d'exploitation - volet écologique + co-élaboration du plan de gestion	1 jours par exploitation pour un objectif de 18 contrats	CA34	18	500,00 €	9000
		<i>Un complément de 1 jour par EA devra être mobilisé par les exploitants</i>				0
TOTAL				54		27000
FORMATION	Formation individuelle	2024 et 2025				0
	Présence pastoraliste et écologiste					0
						0
TOTAL				0		0
ACTIONS ADMINISTRATIVES	Cartographie du périmètre des territoires		CPIE-CM	2	300,00 €	600
	Rédaction des notices de territoire et paramétrage de mesures, suivi financier, lien partenarial		CPIE-CM	2	300,00 €	600
	TOTAL				4	
BILAN ET SUIVI	Tableau de bord de suivi / indicateurs		CPIE-CM	2	300,00 €	600
	Suivi toutes tranches et bilan n et n+1		CPIE-CM	2	300,00 €	600
	TOTAL				4	
TOTAL GENERAL DE LA TRANCHE 2023				105,5	- €	45200

Annexe 4 : Tableau de suivi des réunions sur les sites Natura 2000

Intitulé	Lieu	Organisateur	Dates
Réunion intersites Natura 2000 Charte spéléologie	St martin de Londres	CCGPSL	24/01/2023
Réunion information partenaires Mares en réseau du Larzac	Gignac	CEN	25/1/23
Café GENial "gérer l'arrivée des grands prédateurs"	Visio	GEN	26/1/23
Copil N2000 PNR des Grands Causses	Millau	PNR GC	26/1/23
Réunion équipe PAEC	Gignac	CPIE-CM	27/1/23
Webinaire PAEC Occitanie 23-27 : étapes post-sélection	Visio	DRAAF	30/1/23
Réunion de Copil Gorges de l'Hérault CCVH	St martin de Londres	CCVH	10/2/23
Réunion avec services CCCLL (urbanisme , économie, eau/environnement) pour DOCOB révision	Lodève	CPIE-CM	10/2/23
Réunion PAEC CEN priorisation PAEC avec CEN	Le Caylar	CPIE-CM	13/2/23
Réunion PAEC CEN priorisation PAEC avec CA34 validation des dossiers	Lodève	CPIE-CM	15/2/23
Réunion formation Vivea agriculteurs prépa MAEC (locaux CPIE-CM)	Le Caylar	CA34	3 et 7/03/2023
Réunion lavogne restauration contrat N2000 avec mairie Le Caylar et GECO	Le Caylar	CPIE-CM	9/3/23
Réunion technique projet AERMC réseau mares et lien PAEC Romain Salas (CEN)	Le Caylar	CPIE-CM	15/3/23
Réunion ISEA, CBN, CPIE rendu typologie MAJ de la carto des hab nat	Visio	CPIE-CM	22/3/23
Réunion récapitulative des terrains PAEC équipe projet	Lodève	CPIE-CM	31/3/23
Réunion CPIE CBN état de conservation et degré de conservation	Visio	CPIE-CM	7/4/23
Réunion récapitulative des terrains PAEC équipe projet	Lodève	CPIE-CM	14/4/23
Réunion analyse carto V0 CPIE, ISE, CBN	Visio	CPIE-CM	14/4/23
Visio DRAAF CIFF/PRA1	Visio	DRAAF/DREAL	20/4/23
MTECT Webinaire info projet Carhab (cartographie nationale des hab naturels)	Visio	MTECT	20/4/23
Réunion récapitulative des terrains PAEC équipe projet	Lodève	CPIE-CM	21/4/23
Réunion visio de la MAEC 'CIFF' (couvert végétal d'intérêt faune/flore) paramétrage espèces végétales cibles	Visio	DRAAF	20/4/23
Point engagements avec bénéficiaires MAEC	Le Caylar	CPIE-CM	24 et 25/04/2023
Atelier de travail PAEC et rédaction diagnostics/ plans de gestion	Lodève	CPIE-CM	30/05/2023
Réunion charte intersites escalade	Ganges	CCGPSL	05/06/2023
Signatures MAEC, notices, plans de gestion et diagnostics	Le Caylar	CPIE-CM	7 et 8/06/2023
Réunion préfiguration projet de suivi hab agropastoraux	Le Caylar	CPIE-CM/ CA134/CBN/ CEN	19/06/2023
Réunion de terrain EIN site de bloc escalade Les Salces-St Privat	St Privat-Les Salces	CPIE-CM, OFB, CCLL, La Salsepareille	26/06/2023
Réunion de prise de contact Christian Petty - Habitats IC réserve du Rancas	Le Rancas - St Maurice	CPIE-CM	30/06/2023
Visite DDTM34 Saveria Leandri - point dossiers et animation DOCOB et visite terrain	Le Caylar et site	CPIE-CM	01/08/2023
Désempoisonnement mare de « Laladère » St Maurice Navacelle	St Maurice	CEN OCC, OFB, agriculteur	04/08/2023
Réunion portage des sites Natura 2000 PNR	Millau	PNR GC, Région Occ, CPIE-CM	20/09/2023
Réunion COTECH Stratégie Zones humides Bassin Fleuve Hérault (EPTB Bassin Fleuve Hérault)	Nébian	EPTB bassin Fleuve Hérault	2/10/2023

Annexe 5 : Articles lettre numérique septembre 2023

Accueil » Les sites Natura 2000 » Projet de restauration de mares en réseau sur le Causse du Larzac

Projet de restauration de mares en réseau sur le Causse du Larzac

Issue d'un travail d'étude du CEN Occitanie en partenariat avec le CPIE des Causses méridionales et soutenue par la Communauté de Communes du Lodévois et Larzac et le Conseil Départemental de l'Hérault, la stratégie de conservation des mares entre dans une phase opérationnelle cette année 2023 ! Grâce à un financement accordé par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, des travaux d'entretien et de remise en état sur plusieurs mares naturelles et points d'eau du Larzac méridional sont prévus à compter de l'été 2023 !

La capitalisation de connaissances et la priorisation d'actions en faveur des mares naturelles et points d'eau du Causse du Larzac méridional a permis au CEN Occitanie d'obtenir une réponse favorable fin 2022 à sa candidature à l'Appel à Projets de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse « pour la reconquête de la biodiversité et la restauration de la Trame Turquoise ».

Le projet vise des actions de gestion, restauration ou d'entretien, priorités selon une méthode de hiérarchisation des enjeux qui consiste à confronter d'une part, l'intérêt écologique d'une mare, et d'autre part l'intérêt et la faisabilité d'une intervention sur celle-ci.

Ces mares sont des milieux particulièrement sensibles constituant autant des habitats naturels que des habitats d'espèces (amphibiens, odonates, flore...) et points d'eau d'abreuvement pour les troupeaux et la faune sauvage.

Notamment, les mares temporaires méditerranéennes abritent une faune et une flore remarquables bien particulières liées aux caractéristiques du climat méditerranéen : alternance durant l'année d'une phase inondée au cours de la saison hivernale puis d'une phase sèche essentiellement en été. L'assèchement annuel joue donc un rôle fondamental dans le fonctionnement de ce type d'écosystème.

Toutes les mares en bon état accueillent des herbiers aquatiques ou de la végétation amphibie. Pour reconnaître une espèce végétale exotique ou endémique, l'œil expert est indispensable (crédit photo CPIE-CH)



Projet pluriannuel, les travaux divers et supervisés par le CEN Occitanie auront lieu aux périodes favorables de l'année selon les travaux, excluant surtout la période de reproduction des amphibiens. Six mares pourront être restaurées cette année 2023 entre le mois d'août et la fin de l'automne.

Les travaux légers concerneront le débroussaillage d'abords directs de mares, ou encore la mise en défens de points d'eau (clôtures complètes ou partielles, temporaires ou permanentes) permettant un accès à l'abreuvement tout en protégeant les berges d'un piétinement potentiellement important.

Un chantier de désempoisonnement a lieu également début aout 2023 dans une mare où des poissons ont été introduits, dérangeant tout l'équilibre de la mare. Effectivement, aucun poisson n'est présent naturellement dans les mares et lavignes du Causse du Larzac, ils deviennent alors des sur-prédateurs et peuvent rapidement vider les mares de leurs habitants en dévorant les œufs et larves d'amphibiens et de libellules, ainsi que les herbiers aquatiques.

Chantier de désempoisonnement d'une mare naturelle, équipe technique et travaux du CEN Occitanie, août 2022, St Maurice Navacelles (crédit photo H.Maller)



Les chantiers concerneront également des travaux de réouverture permettant l'accès et l'abreuvement de troupeaux de bétails ainsi qu'un chantier d'étanchéification d'une mare naturelle via proffage et apport d'argile.

Grâce à la contractualisation Natura 2000, une lavagne supplémentaire pourra être restaurée (étanchéification et reprise des dalles) dans la commune du Caylar ce mois de novembre ! Et de par la mise en place de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, d'autres mares au sein de parcelles pâturées par des bovins pourront également être mises en défens en complément. C'est ainsi tout un réseau de mares qui feront l'objet d'actions participant à leur conservation !

Afin de rendre compte de l'avancement des travaux estivaux et d'informer et de sensibiliser autour des actions d'entretien, une réunion d'information avec visite de terrain sera organisée prochainement à destination des communes concernées et leurs habitants, éleveurs, et représentants d'activités cynégétiques. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de ce rendez-vous par le biais d'une communication mail ciblée.

Pour plus d'informations, contactez nous via agri.environnement@cpie-causses.org

Lire aussi sur le même sujet : [La mare aux bonnes pratiques](#)

Mare naturelle temporaire méditerranéenne (crédits Mathieu Catala, CCLL, 2022)



Mare naturelle vue du ciel (crédit Mathieu Catala, CCLL, 2022)

Projet agro-environnemental et climatique 2023-2027 "Causse et Contreforts du Larzac"

Fort de son implication dans les projets agro-environnementaux, le CPIE des causses méridionaux a œuvré depuis l'été 2022 pour l'émergence d'un nouveau « Programme Agro-environnemental et Climatique » (PAEC) en partenariat avec le CEN Occitanie et la Chambre d'Agriculture de l'Hérault afin de mutualiser les compétences respectives dans les domaines de la protection de l'environnement et du pastoralisme.

Les Mesures agro-environnementales et Climatiques (MAEC) permettent d'accompagner les exploitations agricoles qui s'engagent dans le développement ou le maintien de pratiques environnementales grâce à une rétribution financière.



Ces mesures sont mobilisées pour répondre aux enjeux environnementaux rencontrés sur les territoires tels que la préservation de la qualité de l'eau, de la biodiversité, des sols ou de la lutte contre le changement climatique.

Le PAEC « CACO » est lié à un territoire comprenant les deux sites Natura 2000 « Causse du Larzac » et « Contreforts du Larzac ». Il cible donc spécifiquement l'enjeu biodiversité.

Le maintien et la gestion des surfaces en herbe (prairies, pelouses et landes) est l'un des enjeux prioritaires au niveau local et contribue hautement à la diversité biologique. Leur gestion raisonnée est aussi garante de prévention des feux de forêt, de préservation des paysages et d'une bonne qualité de l'eau. L'essentiel de l'enjeu biodiversité dépend de l'équilibre entre la dynamique naturelle de la végétation et les différentes activités humaines (en particulier le pastoralisme).

Les mesures du PAEC concernent :

- la préservation des prairies maigres de fauche (diversité floristique, mise en défend et retard de fauche),
- la préservation des habitats naturels et d'espèces par la gestion pastorale et les interventions complémentaires mécaniques,
- la création de couverts d'intérêt faunistique pour la protection de la petite faune, les insectes auxiliaires et l'alimentation de l'avifaune,
- la préservation de l'habitat naturel d'intérêt communautaire mares temporaires et des espèces flore associées et mares en tant qu'infrastructures agro-écologiques et habitats d'espèces (flore, amphibiens, odonates)

Les candidats à la contractualisation sont sélectionnés sur la base d'un croisement de leur surfaces agricoles avec des enjeux biodiversité prioritaires du territoire. Une phase de diagnostics de terrain a lieu au printemps avec les environnementalistes du CEN Occitanie et le pastoraliste de la Chambre d'agriculture de l'Hérault. La rencontre des exploitants et les travaux de diagnostics permettent d'aboutir sur des propositions de mesures en adéquation avec les réalités technico-économiques des exploitations. Les cahiers des charges seront traduits en plans de gestion et fiches techniques afin de doter les bénéficiaires de feuilles de routes techniques qui les accompagnent durant les 5 ans du contrat.

En tout, une quarantaine d'exploitations pourront bénéficier de ce dispositif sur le territoire sur deux à trois campagnes d'engagements entre 2023 et 2025 (selon le budget disponible). Les contractants bénéficient également d'une journée de formation de groupe pendant la période d'engagement portant sur une thématique en lien avec les objectifs des mesures.

Informations auprès de :

Hanna Muller, Chargée de Projets Agri-Environnement, agri.environnement@cpie-causses.org

Annexe 6 : Informer et conseiller les collectivités



Agri-Environnement CPIE CM <agri.env.cpie.causses@gmail.com>

Communes en site Natura 2000 information

3 messages

Agri-Environnement CPIE CM <agri.env.cpie.causses.org>

22 septembre 2023 à 11:00

Cci : Mairie Le Caylar <mairie.jecaylar@lodevoisetlarzac.fr>, "mairie.jecros@lodevoisetlarzac.fr" <mairie.jecros@lodevoisetlarzac.fr>, Mairie Lauroux <mairie.lauroux@lodevoisetlarzac.fr>, mairie.pegairolles@lodevoisetlarzac.fr, Mairie rives <mairie.levives@lodevoisetlarzac.fr>, "mairie.stellenmedegourgas@lodevoisetlarzac.fr" <mairie.stellenmedegourgas@lodevoisetlarzac.fr>, "mairie.steilheras@lodevoisetlarzac.fr" <mairie.steilheras@lodevoisetlarzac.fr>, Mairie Navacelles St Maurice <mairie.stmauricenavacelles@lodevoisetlarzac.fr>, "mairie.stmichel@lodevoisetlarzac.fr" <mairie.stmichel@lodevoisetlarzac.fr>, pradelstoph@gmail.com, "mairie.stpierredelafage@lodevoisetlarzac.fr" <mairie.stpierredelafage@lodevoisetlarzac.fr>, Mairie St Privat <mairie.stprivat@lodevoisetlarzac.fr>, "mairie.sorbs@lodevoisetlarzac.fr" <mairie.sorbs@lodevoisetlarzac.fr>, "mairie.soubes@lodevoisetlarzac.fr" <mairie.soubes@lodevoisetlarzac.fr>, "mairie.lavacquerie@lodevoisetlarzac.fr" <mairie.lavacquerie@lodevoisetlarzac.fr>, Mairie de Vissec <mairie.vissec@orange.fr>, mpigneur@lodevoisetlarzac.fr, Nathalie LAMANDE <Nathalie.LAMANDE@developpement-durable.gouv.fr>, Jean-Paul AGUSSOL <jpagussol2@gmail.com>, "mairie-arboras@orange.fr" <mairie-arboras@orange.fr>, Mairie Fozières <mairie.fozieres@lodevoisetlarzac.fr>, Michel COMBES <micombes@lodevoisetlarzac.fr>, "mairie.lesplans@lodevoisetlarzac.fr" <mairie.lesplans@lodevoisetlarzac.fr>, Mairie Pujols <mairie.pujols@lodevoisetlarzac.fr>, Saint-Jean de la Blaquière <mairie.stjeandelablaquiere@lodevoisetlarzac.fr>, "mairie-de-saint-saturnin@wanadoo.fr" <mairie-de-saint-saturnin@wanadoo.fr>, Flo Quinonero <flo.quinonero@orange.fr>, "mairie.soumont@lodevoisetlarzac.fr" <mairie.soumont@lodevoisetlarzac.fr>, "mairie.lodeve@lodevoisetlarzac.fr" <mairie.lodeve@lodevoisetlarzac.fr>, Maud DE FALVARD <animation@cpie-causses.org>, Fabrice GRILLON-GABORIT <fabricegrillon@gmail.com>, Jean TRINQUIER <jean.trinquier@lodevoisetlarzac.fr>, Marc Weller <weller.marc30@gmail.com>, Eric OLLIER <eollier@lodevoisetlarzac.fr>, guyrandon-wanadoo <guyrandon@wanadoo.fr>, Laurent PONS <pons.laurent.30@gmail.com>

Bonjour,

Je me permets de vous contacter en tant qu'animatrice Natura 2000, en particulier parce que votre commune est bénéficiaire, grâce à ce réseau, d'une dotation biodiversité.

Un webinaire a lieu le 26 septembre, de 10h30 à 12h, pour évoquer les avantages économiques du réseau, et notamment cette dotation.

Voici le lien pour s'inscrire : <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/agenda/federation/les-avantages-economiques-du-reseau-natura-2000>

Je reste à disposition pour toute question,

Cordialement

Hanna MÜLLER - Chargée de projets Agri-Environnement
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement des Causses Méridionales
Nos locaux sont actuellement en travaux. Notre adresse provisoire :
1, Lotissement des Rocailles, 34520 Le Caylar --- 04.67.44.75.79
L'ACTU DE NOS SITES NATURA 2000
<https://causses-meridionales2000.fr>
www.cpie-causses.org --- www.facebook.com/cpie.caussesmeridionales

Annexe 7 : Tableau de suivi d'évaluation des incidences Natura 2000 de l'année 2022

N° et nom(s) du(es) site(s) Natura 2000 :

ZSC FR9101385 et ZPS FR9112032 « Causse du Larzac »

Nom de la structure animatrice :

CPIE des Causses Méridionaux

Date de réception de l'information	Date de fourniture de l'information	Code projet	Type de projet	Nom du pétitionnaire	Site(s) N2000 majoritairement concerné(s)	Commune(s) majoritairement concernée(s)	Lieu-dit (1)	Document(s) transmis (2)	Temps passé par la structure animatrice (en h)	Nom de la personne ayant fourni l'information	Autres (renseignements téléphoniques, réunion, ...)	Commentaires (date de la manifestation, localisation du projet ou de l'activité dans ou hors site...)
19/12/22	20/12/22	2023_05_14_Drailhes_du_Diable	Roue Libre Gignacoise	Geoffroy Veith (CCVH),	ZSC « Contreforts du Larzac » et ZSC ZPS « Causse du Larzac »	Arboras, St Saturnin, La Vacquerie	Val Durand, Pic Baudille	Porter à connaissance des données environnementales du DOCOB : cartes, Docs d'information	1h	Hanna Muller	Mélina Choupin (CCVH), Emma Lapique (CCGPSL), ONF	Pas d'incidences
25/02/22	25/02/22	2023_04_02_Gravel_Héraultaise	Cyclo course "Gravel"	M. Barthélémy	« Contreforts du Larzac » et ZSC ZPS « Causse du Larzac »	Arboras, St Saturnin, La Vacquerie	Val Durand, Pic Baudille	Porter à connaissance des données environnementales du DOCOB : cartes, Docs d'information	1h	Hanna Muller	Mélina Choupin (CCVH), Emma Lapique (CCGPSL), ONF	Pas d'incidences
07/11/22	16/11/22	2023_04_23_TTL_Spiriridon_Club_Lodévois	Trail	Didier Ravaille	ZSC ZPS « Causse du Larzac »	Les Rives, Lauroux, Poujols, Les Plans...	Pas de l'Escalette, Cirque de Labeil, Escandorgue	Porter à connaissance des données environnementales du DOCOB : cartes, Docs d'information	3,5	Hanna Muller	Laurent Bayle ONF (Agent FD Escandorgue)	Pas d'incidences mais nécessité à nouveau de décaler des portions importantes
29/03/23	29/03/23	2023_03_Raccordement_élec_Henergies	Raccordement électrique	Hérault Energies	ZSC ZPS « Causse du Larzac »	Les Sièges, Lauroux	Murène	Porter à connaissance des données environnementales du DOCOB : cartes, Docs d'information	2h	Hanna Muller	Lien Hérault Energies	Pas d'incidences mais proximité enjeux, risques de pollutions
04/04/2023	13/03/2023	2023_06_Travaux_Seuil_Parlaltes	Travaux génie écologique	M.Catala (CCLL - Gémapi)	ZSC ZPS « Causse du Larzac »	Saint Etienne de Gourgas	Parlatges, rivière La Primelle	Porter à connaissance des données environnementales du DOCOB : cartes, Docs	1h	Hanna Muller	Lien M. Catala CCLL (GEMAPI)	Pas d'incidences, bruit nocturne lors de pompes nocturnes

								<i>d'information</i>				s pendant 3 jours possibles
23/06/2023	27/06/2023	2023_06_réfection voirie_for_NDP	Réfection voirie ONF	Robert Fabien (ONF)	ZSC ZPS « Causse du Larzac »	Saint Etienne de Gourgas	Parlatges (La Canourgue/St Etienne de Gourgas)	Porter à connaissance des données environnementales du DOCOB : cartes, Docs d'information	1h	Hanna Muller	Lien ONF Robert Fabien	Pas d'incidences mais proximité enjeux, risques de pollutions
25/09/2023	25/09/2023	2023_STEP_La_Vacquerie	Construction d'une nouvelle station d'épuration	CCLL et ENTECH (BEE)	ZSC ZPS « Causse du Larzac »	La Vacquerie saint Martin de Castries	Bordure RD152	Porter à connaissance des données environnementales du DOCOB : cartes, Docs d'information	1h	Hanna Muller	Lien BE ENTECH	Pas d'incidences
03/10/2023	10/10/2023	2023_Projet_PV_EDF_Les_Rives	Parc photovoltaïque 9 hectares	EDF	ZSC, ZPS « Causse du Larzac »	Les Rives,	Roujals	Porter à connaissance des données environnementales du DOCOB : cartes, Docs d'information + données	4 h	Hanna Muller	Lien DDTM34	Incidence projet doit être évaluée par la DREAL et DDTM

Annexe 8.1. : Suivi busard cendré

Observateur : Hanna Muller, Pascal de Becker (bénévole) Lieu-dit ou nom de la colonie: La Quille
 Structure : CPIE Causses méridionaux Commune : Les Plans

SUIVI BUSARD CENDRE 2023

Id couple/nid	Date / N° passage	Heure	Localisation contact (GPS)	Comportement	Indices de cantonnement	Sexe / Age	Végétation nid	Vent (km/h)	T°	Remarques
34_La_Quille_1	28/04/2023	18 h-19 h	43.760051, 3.242213	Vol couple, échange de proie	Oui	couple	Lande de prunelliers			Secteur venté, éoliennes à proximité, températures de quelques degrés plus faibles que la moyenne de l'Hérault
34_La_Quille_1	16/05/2023	11h30-12h	43.760051, 3.242213	Deux Passages de proie au sol, un accouplement, mâle se pose sur le supposé nid, femelle survol la lande et se pose au nid, pas de redécollage dans les 15 min suivantes	Oui	couple	Lande de prunelliers			
34_La_Quille_1	19/06/2023	17 h	43.760051, 3.242213	Vol du mâle, descente au nid, redécollage 10 min plus tard		couple	Lande de prunelliers			
34_La_Quille_1	01/08/2023	16 h	43.760051, 3.242213	Vol couple et 4 juvéniles, femelle posée sur une balle de foin		couple	Lande de prunelliers			

Cochez la case en fonction de la présence des éléments suivants :

Traces de sangliers à proximité immédiate de la colonie			Présence lignes électriques dans un rayon de 250 mètres			Présence GR/Route/Piste dans un rayon de 250 mètres			
Oui		Non	X (incertain)	Oui	x	Non	Oui	X (prox. immédiate)	Non

Présence de postes de chasse à proximité immédiate du site			Synthèse (Nombre de couple, nombre de nid suivi, nombre de nid en échec, nombre de jeunes à l'envol)			
Oui		Non	X (absence d'affûts)	1 couple, 1 nid, 0 échec, 4 jeunes à l'envol		

Annexe 8.2. : Stage Laureline Geirnaërt

- **Méthode de travail diagnostic socio-économique Site Causse du Larzac (révision DOCOB)**

Contexte de la révision du DOCOB

- Document d'objectifs écrit entre 2006 et 2010
- 2018 demande de révision par la préfecture → états des lieux, mesures et modes de suivi obsolètes
- 3 parties en révision :
 - 1) inventaire/cartographie des habitats naturels et d'intérêt communautaire ;
 - 2) inventaire/cartographie des espèces et habitats d'espèces avifaune ;
 - 3) diagnostic socio-économique

Mon poste en apprentissage :

- "Appui à la révision du Documents d'Objectifs Natura 2000 et Programme agro-environnemental et climatique" → partie 3)
- Tutrice : Hanna Müller, chargée de projets agri-environnement et Natura 2000

Missions :

Mettre à jour les parties **caractéristiques du site** ET **diagnostic socio-économique**

Tâches :

- Recherche et analyses de données
- Rencontre des acteurs, entretiens sur leurs activités/intérêts/enjeux
- Dresser un état des lieux de l'existant

Le diagnostic servira ensuite à déterminer les :

Enjeux → Objectifs de conservation des habitats et espèces patrimoniales

Moyens (mesures) mis en œuvre en concertation avec les acteurs et usagers du territoire pour atteindre ces objectifs

Enquête auprès des acteurs socio-économiques du territoire

- Définition des domaines et recensement des acteurs
 - *Caractéristiques abiotiques* : géologie, ressource en eau et sa gestion, climat, zonage patrimoniaux
 - *Activités humaines* : démographie, urbanisme et aménagement du territoire, agriculture, activités forestières, activités commerciales, tourisme, sports de pleine nature, activités cynégétiques
- Prises de contact par mail ou téléphone
- Création d'une grille d'entretien
 - Thèmes transversaux à aborder
 - Grille spécifique par grand domaine
- Création d'une charte d'entretien (engagement à l'anonymat, droit de relecture, ...)
- Entretien → Retranscription selon la grille → Rédaction en croisant entretiens du même thème et autres sources d'informations

Entretiens

Total : 19 entretiens ; 22 acteurs rencontrés ;
25 personnes (face à face ou téléphone)

Hydrographie / Ressource en eau + Géologie

1 entretien
- Larzac explo
- Céladon
- SIELL
- géologue indépendant (U.Montpellier)

Agriculture

1 entretien
+ intégration des infos lors des diags MAEC
- Chambre d'agriculture ; (- PCH) ;
- **civam bio à rencontrer**

Urbanisme et aménagement du territoire

2 collectivités (thèmes transversaux)
- CCLL (urba et économie)
- PCH (aménagement et environnement)

Forêts

2 entretiens
- ONF (x2) (-PCH)
- **CRPF à rencontrer**

Commerce et industrie

1 entretien
- Association des commerçants LM (-CCLL)

Chasse, pêche

3 entretiens
- FD chasseurs 34
- GICF LM
- APPMA La Gauloise

Tourisme

1 entretien
- CCLL/OT

Patrimoine

1 entretien
- SMGC cirque Navacelles

+ ODCEEL (climat)
+ CCI, CMA
(pas d'entretien mais échange et récupération de données)

Sports de Pleine Nature (APN)

7 entretiens
- Randonnée : rando pisteurs (département)
- Cyclisme : comité 34 FFC ; vélo club lodévois
- Escalade : club par-ci par-là
- Trail : Spiridon club déjà rencontré par Hanna
- Course d'orientation : asso AMSO
- Spéléologie : comité 34 FFS
- CCLL (APN)

Livrables

• État des lieux de chaque domaine : rédigé ou sous forme de tableau

- Sports de pleine nature : première version de **carte** des zones concernées
- **Liste des autres documents de référence** pour chaque domaine (PLUi, SAGE, schéma de gestion cynégétique, ...)
- Recensement des attentes des acteurs vis-à-vis de l'animation N2000 ou du CPIE en général (quand ils l'ont mentionné, non-systématique)

• Sports de pleine nature : **Hierarchisation des activités** et catégorisation selon leurs impacts potentiels sur la biodiversité

- Début d'analyse des enjeux :
 - - Menaces de l'activité sur les habitats/espèces du site
 - - Synergies/opportunités en lien avec les objectifs de gestion durable
 - - Conflits d'usages existants/probables

INFORMATIONS

ANALYSE

Annexe 8.2. : Stage Laureline Geirnaërt (licence pro Gestion agricole des espaces naturels ruraux)

- Focus analyse des enjeux liés aux activités de pleine nature (sports de pleine nature)

Type APN	Fédération/structure faitière (pour savoir à qui s'adresser)	Critère/facteur de risque pour la biodiversité	Pression par fréquentation en nombre de personne (annuelle et sur une période courte)	Périodes de fréquentation, selon la sensibilité des habitats/espèces : facteurs temporels de risques (pratique centrée sur une saison sensible, dérangements constants toute l'année, horaires sensibles en journée) (à détailler mieux autre part, car)	Encadrement de l'activité (ce critère indique si il est facile de tenir les sports à court terme et si l'APN est susceptible d'une augmentation rapide et importante du nombre de)	Lieux de fréquentation : facteurs spatiaux de risques (proportion de la surface de la zone concernée, sur ou hors sentiers, zone connue ou fluctuante)	Milieux et habitats les plus concernés	Tendances d'évolution de l'APN (type de pratique, nombre de personnes, surface dédiée)	Activité particulièrement dérangeante pour la biodiversité ou polluante (bruit, attention au milieu, luminosité, déchets, gaz)	Aménagements et entretien nécessaires à la pratique de l'activité susceptibles de détruire/déranger ?	Engagement / préoccupation pour l'environnement (positif si existence d'une charte)	Note totale (somme) : à quel point la pression de l'activité sur la biodiversité est-elle potentiellement importante ?	Note totale (moyenne des critères) : à quel point la pression de l'activité sur la biodiversité est-elle potentiellement importante ?	Caractéristique des pressions (potentielles) de cette APN sur la biodiversité. Points de vigilance particuliers ? Au contraire information sur l'adéquation de la pratique aux objectifs de gestion N2000 ?
Cyclisme	FF cyclisme / club vélo lodévois / CCLL / FFVélo = cyclo-tourisme / FFUB		4	1	3	1	Milieux ouverts et forêts, pentes contreforts en limite de site	2	1	1	-1	12	1,71	Pression surtout importante par le nombre de pratiquants, l'existence d'événements rassemblant beaucoup de personnes et la difficulté de toucher tous les cyclistes. Sur le vélo de descente, anticiper l'arrivée de l'activité en proposant des endroits de moins grand intérêt environnemental comme sentier potentiels.
Sports motorisés	FF Motocyclisme / pas de club ici		1	1	3	2	Forêts, éventuellement milieux ouverts (sur tout routes)	inconnue	4	1	0	12	1,71	Pratique peu répandue, mais particulièrement difficile de toucher les participants, bruyante et polluante. Peu de pratiques de sports motorisés ici puisqu'il n'y a pas de clubs, quelques quads. Pratique à surveiller et se mettre en lien avec la FFM ? Car si elle augmente elle peut être très impactante. Et difficile de communiquer avec les pratiquants si ce sont seulement des particuliers.
Escalade	FF montagne escalade / club par-ci par-là / CCLL		2	2	2	1	milieu rocheux/rupestres, falaises	2	1	3	-2	11	1,57	Augmentation importante de la fréquentation et des surfaces aménagées, mais volonté locale de corriger les pratiques impactantes (aménagement « sauvage ») passées. Menace forte pour la biodiversité des aménagements nécessaire à la pratique. Vigilance : sur le déséquipement des bandits/camp rouch, à voir avec OFB qui a interdit la grimpe là-bas. Sur les modifications des futures années, lieux d'adéquation : possibilité et volonté de faire des études d'impact, de déséquiper si c'est possible, démarche d'échange avec des naturalistes et de prise en compte des enjeux environnementaux.
Trail	CD running (coursus hors stade) rattaché à FFATHlisme / spindon club		3	2	3	1	Eboulis et pentes, milieux forestiers	1	0	1	0	11	1,57	Pression instantanée importante lors des événements, peu de lien entre les trailers et les gestionnaires d'espaces naturels, et pratique concentrée au printemps. Activité plutôt sur contreforts et forêts : être attentifs aux milieux IC forestiers par rapport aux périodes etc.
Randonnée pédestre	FF randonnée / 2 clubs à Lodève / CCLL / rando-pisteur départements		3	1,5	4	0	Milieux ouverts et forêts, falaises peu pentues	1	1	1	-1	10,5	1,50	Activité à la fréquentation la plus importante sur le site N2000. Peu encadrée et difficulté de toucher les usagers par des mesures de prévention. Particulièrement importante au printemps. A noter les modifications des pratiques des rando-pisteurs qui entretiennent les chemins, suite à des recommandations liées à la biodiversité : arrêt d'utilisation d'outils destructeurs, périodes d'intervention changées quand c'est compatible avec la sécurité des usagers.
Course d'orientation	FF course d'orientation / AMSO / Mucorientation		1,5	1	0	3	Milieux forestiers, landes à buis embroussaillées, chaos dolomitiques	1	1	0	0	7,5	1,07	Activité très encadrée et avec de l'échange avec tous les acteurs locaux, ponctuelle et peu de fréquentation, connaissance fine des milieux. Mais vigilance sur la zone qu'elle couvre : hors sentier et sur des milieux sensibles comme les pelouses d'arènes dolomitiques. Pratiques de nuit, fréquent ? Modifiable ?
Spéléologie	FF Spéléologie / pas de club basé ici ou alors non connu (group spéléologique languedoc injoinnables)		1,5	1	1	2	Grottes, chiroptères	0	1	2	-2	6,5	0,93	Nombre de lieux de pratique importants mais nombre de pratiquants relativement bas, difficulté de connaître les lieux exacts et donc possibilité de passer à côté d'enjeux. Volonté des structures faitières de travailler ensemble, charte, et ils ont des connaissances à apporter sur les milieux et la présence d'espèces, et sont des sentinelles du monde souterrain à ne pas négliger ; pas toujours le cas de tous les spéléologues, tensions sur contraintes environnementales et chiroptères. Tensions spéléologie sport/spéléologie espèce scientifique. Manque de communication entre naturalistes / gestionnaires / spéléologues.
Randonnée équestre	FF équitation		2	1,5	2	0	Milieux ouverts et forêts	inconnue	0	1	0	6,5	0,93	Beaucoup de pratiquants au niveau départemental, manque d'informations au niveau local. Contacter la FFE ou les prestataires (tourisme équestre) à la Vaccarierie ?
SPOTS aériens (parapente)	FF vol libre / club en création sur lodévois/larzac		1	inconnu	2	1	Espèces avifaune : milieu aérien et falaises	1	inconnue	inconnue	0	5	0,71	Manque d'information sur ce sport. Peu répandu ici de toute façon, mais à suivre si il augmente avec le club en préparation.

Légende notation

-1	risque diminué ou impact positif de la pratique/en synergie avec les mesures de gestion N2000
0	neutre ou critère non connu/impossibilité de décider
1	Pression/menace faible
2	Pression/menace moyenne
3	Pression/menace forte
4	Pression/menace très forte

La note du critère est arrondie au nombre entier le plus proche

Attention, les sports pour lesquels il y a trop d'informations inconnues ne peuvent pas être pris en compte tels quels (parapente, randonnée équestre) → la note par somme n'est pas appropriée
La note totale est une moyenne de la note de chaque indicateur, pour pouvoir quand même comparer ces sports aux autres, en l'état actuel de nos connaissances.